

___ VOLLORE - MONTAGNE ___ GAZETTE DES MONTAGNARDS

Les noms de famille du 63

Pour lire cet article, zoomer en cliquant sur le texte ci-dessous :

Les noms de famille du Puy-de-Dôme

Comme la grande majorité des départements français actuels, le Puy-de-Dôme existe depuis 1790. Avec Clermont-Ferrand comme « chef-lieu » (plus tard « préfecture » sous le consul Bonaparte), il représente une partie de l'ancienne province d'Auvergne dont il formait la partie basse. Pour nommer ce département, Gaultier de Biauzat (1739-1815), avocat et député du tiers-état avait préféré « Puy-de-Dôme » à « Mont-d'Or » - initialement prévu - craignant qu'on estime les Auvergnats plus riches qu'ils ne l'étaient en réalité... Sans remonter si loin, permettez-moi de vous rapporter comment est né le nom des habitants de ce département, autrement dit leur « gentilé ». Le journaliste corrézien Philippe Rousseau fut appelé au début des années 2000 à Clermont-Ferrand au siège La Montagne dont il devait prendre plus tard la rédaction en chef. Il me demanda un jour « Comment appelez-vous les habitants du Puy-de-Dôme ? » Je fus bien en peine de lui répondre, ce nom n'existait pas ! Il me dit alors « Lançons un appel auprès de nos lecteurs, ils pourront proposer et choisir leur nom. » Ainsi fut fait, quelques semaines plus tard, après le dépouillement d'une centaine de lettres, c'est le nom « Puydômois » qui prenait nettement la tête devant « Dômois », « Puidômiciens » et « Domipuitiens », etc... Dans les années qui suivirent, les journalistes locaux commencèrent à utiliser dans leurs articles ce « gentilé » bien pratique pour éviter les répétitions et faire des titres plus courts... Entériné par le Conseil départemental, « Puydômois » est le nom officiel des habitants du Puy-de-Dôme depuis 2006...

Les trente noms les plus fréquents... et quelques autres

(entre parenthèses figure le classement départemental et le nombre de naissances entre 1891 et 1990. Source : Insee @ Géopatronyme).

Commençons par les anciens noms de métiers : le forgeron sort vainqueur avec FAURE (1^{er}, 770), suivi par le propriétaire de bœufs, BOYER (4^e, 442), le tisserand, TIXIER (5^e, 417), le boulanger du four seigneurial, FOURNIER (8^e, 358) ; le garde-chasse, VERDIER (10^e, 321) et le charpentier, CHAPUT (13^e, 281).

Suivent les anciens noms de baptême avec le leader au niveau national MARTIN (2^e, 760), qui précède quatre noms de baptême d'origine germanique popularisés par des saints : BERNARD (9^e, 351), GIRAUD (11^e, 287), ARNAUD (16^e, 252), RAYNAUD (18^e, 230), sans oublier GUILLAUME (24^e, 222) GAUTHIER (30^e, 196) et saint Bonnet, très populaire dans le Massif central, BONNET (29^e, 197) ;

Venons-en aux surnoms : ils évoquaient les couleurs de peaux, teintes de cheveux et/ou de barbes - comme : ROUX (3^e, 534) ; BRUN (14^e, 281) ; MOREL (15^e, 269) ; BLANC (20^e, 229) ; ROUSSEL (22^e, 223) ; BRUNEL (28^e, 199).

Place maintenant aux noms de lieux-dits d'origine et métiers anciens :

ROCHE, « du piton rocheux » (6^e, 394) ; DUMAS, « de la maison domaniale » (7^e, 360) ; COUDERT, « du champ communal » (12^e, 285) ; CHAMBON, « du champ fertile » (19^e, 229) ; FAYET, « de la hêtraie » (21^e, 223) ; BRUGIERE, « des buissons » (23^e, 222) ; MONTEL, « du petit mont » (25^e, 212) ; BOUCHET, « du petit bosquet » (26^e, 212) ; BATISSE, « de la maison fortifiée » (27^e, 208).

Sans oublier des patronymes bien marqués par le terroir auvergnat : SERRE, « de la petite montagne » (32^e, 194) ; VEDRINE, « du hameau de verriers » (35^e, 187) ; FAYE, « de la hêtraie » (37^e, 182) ; OLLIER, « fabricant d'huile de noix » (40^e, 180) ; TAILLANDIER, « paysan, artisan qui taillait » (43^e, 175) ; GENEIX, « du genêt » (47^e, 162) ; MIOCHE, « petit dernier » (50^e, 157) ; CHASSAGNE, « du bois de chênes » (51^e, 157) ; BEAL, « du bief, du canal » (55^e, 155) ; VERNET, « de l'aufnaie » (56^e, 154) ; CHOMETTE, « d'un lieu aride » (59^e, 150). ■



Trois lieux et monuments emblématiques du Puy-de-Dôme : la cathédrale de Clermont-Ferrand, le Puy de Dôme vers 1900, les Roches Tuilières et Sanadoire.

Copyright : michel - 2019-10-13 20:44:42

Creative Commons Deed

Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.5

Vous êtes libres :

* de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public

Selon les conditions suivantes :

Paternité. Vous devez citer le nom de l'auteur original.

Pas d'Utilisation Commerciale. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Pas de Modification. Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

* A chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création.

* Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage privé du copiste, courtes citations, parodie...)

Ceci est le Résumé Explicatif du Code Juridique (la version intégrale du contrat).

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/>